

## Opération "Coup de soleil"

Romans (Drôme)

Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables > Valorisation de l'énergie solaire

*Dans le cadre de sa politique de développement durable, La Ville de Romans a mis en place une campagne de sensibilisation « Coup de soleil » pour informer la population de l'intérêt de l'énergie solaire. De plus, elle apporte un soutien technique et financier à l'installation de chauffe-eau solaires individuels : 300 euros est accordée par la Ville au particulier, en complément des aides du Conseil régional Rhône-Alpes, du Conseil général de la Drôme et du crédit d'impôt. Depuis juin 2004, ce sont une trentaine de chauffe-eau solaires qui sont installés à Romans, chaque année.*

**Date de lancement du projet :** juin 2004.

**Porteur du projet :** Ville de Romans – Mission Agenda 21.

**Habitants :** 34 000.

### Contexte :

Dès 1996, l'Agenda 21 de Romans était lancé par le maire. Présenté au Conseil municipal du 18 décembre 2000, l'Agenda 21 a été rédigé au terme de près de trois années de travaux auxquels ont participé de très nombreux citoyens. Il décline la stratégie de développement durable de la Ville de Romans à travers plus d'une cinquantaine d'actions, réalisables à plus ou moins long terme, notamment sur le thème des économies d'énergies et des énergies renouvelables. L'opération « Coup de soleil » est intégrée à ce programme d'actions.

### Partenaires du projet :

- Point information énergie (ADIL 26).
- CAPEB.
- Conseil général de la Drôme.
- Conseil régional Rhône-Alpes.
- ADEME.
- Rhonalpénergie-environnement.

### Dates clés :

- 1996 : Lancement de l'Agenda 21.
- Juin 2004 : Lancement de l'opération « Coup de soleil ».

### Objectifs :

- Promouvoir les énergies renouvelables auprès de la population.
- Informer le grand public de l'intérêt de l'énergie solaire.

### Points forts :

- Opération pilote en Rhône-Alpes.

### Principes :

Cette opération, baptisée « Coup de soleil », lancée en juin 2004, a été reconduite sur l'année 2005 et elle le sera également en 2006.

Elle vise à encourager les particuliers à installer chez eux un chauffe-eau solaire individuel. Réunions d'information, expositions, visites de maisons équipées de capteurs solaires et conseils personnalisés (au point information Énergie-Adil : 04 75 79 04 13) sont au programme de l'opération.

Une aide de 300 euros est accordée par la Ville pour chaque nouvelle installation de chauffe-eau solaire, en complément des aides du Conseil régional Rhône-Alpes, du Conseil général de la Drôme et du crédit d'impôt.

*« En décidant de soutenir financièrement l'installation de chauffe-eau solaires individuels, la Ville de Romans, par le biais de l'opération "Coup de soleil" s'inscrit pleinement dans le cadre de son Agenda 21 qui prévoit un programme d'actions en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables », explique Jean-David Abel, adjoint au maire chargé de l'environnement. Et de conclure : « l'énergie du soleil offre tous les avantages d'une énergie renouvelable. Elle est non polluante, gratuite et facilement utilisable pour les particuliers ».*

### **Résultats en matière de ...**

#### **\* Environnement :**

- Contribution locale à la diminution des gaz à effet de serre.

#### **\* Economie :**

- Contribution à l'activité locale des installateurs et encouragement à une spécialisation sur l'énergie solaire.

#### **\* Social :**

- Effet « boule de neige » sur les logements sociaux attendus : ce qui contribue à une diminution des charges locatives.

#### **\* Gouvernance :**

- Participation de la population à une dynamique locale d'économies d'énergie, de développement des énergies renouvelables.

### **Clés de la réussite :**

- Partenariat.
- Communication.
- Accompagnement des dossiers de demande de subvention.

### **Chiffres clés :**

- 300 € de subvention municipale pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel.
- En 2004, 30 installations de chauffe-eau solaires sur Romans : l'énergie solaire se substitue pour près de la moitié à des systèmes de production d'eau chaude sanitaire au gaz et pour un tiers environ à des cumulus électriques.
- 30 chauffe-eau solaires permettent d'éviter l'émission de 16,9 tonnes de CO<sub>2</sub> par an dans l'atmosphère, soit l'équivalent de ce que rejette une voiture en parcourant 100 000 km.

### **Coûts :**

Budget annuel voté par les élus : 9 000 € (soit le soutien à 30 installations).

La première année, ajouter le coût d'une campagne de communication (dépliants, expositions, conférences, ...) et le temps de travail d'un chargé de mission.

### **Perspectives de développement :**

- Généraliser l'opération à l'ensemble du territoire intercommunal en transférant l'animation et le financement de l'opération à la Communauté de communes du Pays de Romans.

### **Contacts :**

Anne-Cécile Fouvet

Mission Agenda 21, Ville de Romans

Place Jules Nadi 26100 Romans-sur-Isère

Tél. : 04 75 05 55 25 - Fax 04.75.02.73.71

[acfouvet@ville-romans26.fr](mailto:acfouvet@ville-romans26.fr)

<http://www.ville-romans.com>